



Agriculture

Le gouvernement envisage l'augmentation des revenus des cotonculteurs dans 3 ans

L'Assemblée nationale a donné son accord à l'Etat pour rentrer en négociation avec le groupe singapourien Olam. Les députés ont voté lundi 29 juin une loi portant autorisation de cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT)



PAGE 5

SECURITE



Covid-19

La Force spéciale mixte anti-pandémie poursuit ses activités sur le terrain

Les activités de la Force spéciale mixte anti-pandémie Covid-19 se poursuivent sur le terrain. Sa mission n'a pas pris fin lorsque le gouvernement a allégé les restrictions. Au contraire, l'on s'attend à ce que la Fosap devienne plus percutante dans l'exécution de sa tâche ...

PAGE 11

POLITIQUE



Développement durable

Le Togo veut faire de son territoire le hub des entreprises sociales

Du 29 au 30 juin 2020 s'est tenue en ligne la troisième édition de la Conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (Ciesres'20). Elle avait pour thème : « entrepreneuriat social et RSE : des ...

PAGE 3

Covid-19 au Togo

Attention, c'est loin d'être fini !

Certains de nos compatriotes s'imaginaient que l'épisode du coronavirus était derrière nous. Alors, ils ont commencé à banaliser le respect des mesures barrières. Et pourtant ...

PAGE 11



Présumé détournement dans le pétrole

Entre Taama et Alipui, qui pour situer au juste l'opinion ?

La présumée affaire de détournement dans l'importation du pétrole au Togo connaît de nouveaux développements ces dernières heures. Une thèse exposée par l'honorable Séna Alipui, président du groupe parlementaire Union des forces de changement (UFC) à l'Assemblée nationale, rejette les éléments présentés par le bihebdomadaire L'Alternative. Au même moment, son collègue président du groupe parlementaire Net/PDP, l'honorable Gerry Taama, évoque la possibilité ...

PAGE 10

POINT DE VUE

Être opposant pour s'enrichir, le mal togolais !

La charte des partis politiques, qui régit la vie politique au Togo, a prévu une démocratisation intégrale. Sur la base de ce principe, nous avons été capables de créer, à ce jour, plus de cent partis politiques, les uns plus moribonds que les autres, dans un environnement sociopolitique pourtant très restreint : sept millions d'individus sur une modeste superficie de 56.000 km². A première vue, on peut supposer que les Togolais sont politiquement très réactifs pour contribuer à l'enracinement de la culture démocratique, socle d'un développement humain durable. Que même les nouveau-nés ont leurs cartes de membre d'un parti politique avant même de se mettre en règle avec la République à travers naissance, nationalité et carte d'identité nationale. Mais, à vrai dire, c'est quelque chose de semblable qui se vit. En effet, la logique politique au Togo est prise au piège de la variable familiale, du copinage et autres ...

PAGE 3

Finance

L'AFD appuie le programme Novissi avec 2 milliards FCFA

Une convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros, soit environ 2 milliards de CFA, a été signée mardi 30 juin à Lomé. Elle a été signée entre le ministre de l'Economie et des Finances, l'ambassadeur ...



PAGE 5



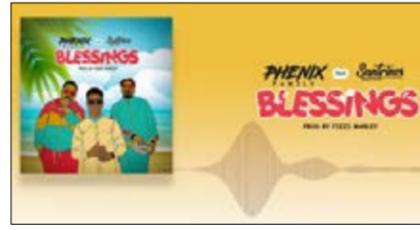
SOMMAIRE

Côte d'Ivoire / Nouvelle prorogation de la CEI
La nouvelle prorogation de la CEI ne cache-t-elle pas des dysfonctionnements au sein de l'institution ?



P 4

Musique / Santrinos feat Phenix Family
« Blessings », l'hymne de la confiance en soi



P 9

Effets des changements climatiques
Le formidable apport de la nature pour les atténuer et s'y adapter



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Témoignages de M. Komi Adabra

« Je suis plus épanoui dans ce métier que dans celui de conducteur de taxi moto »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Zanguéra, dans la Région Maritime pour partager les riches témoignages d'un conducteur de taxi moto qui s'est reconverti dans l'entrepreneuriat grâce au produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive.

Non loin du poste de péage de Zanguéra, nous empruntons une piste de près de 2 km, pour arriver à Zanguera klémé. Ici, dans un atelier de 24 m², Komi Adabra, autrefois conducteur de taxi moto, la quarantaine, s'est installé avec son arsenal de ferrailleur. Visiblement rompu à la tâche avec une satisfaction à peine contrôlée, Komi nous accueille, un chalumeau à la main, en nous disant qu'il est en train de finir la commande d'un client à qui il doit livrer en fin d'après-midi.

" Je ne suis pas allé très loin dans les études. Et pour subvenir à mes petits besoins, très tôt, j'ai pu obtenir une moto pour me lancer dans le métier de conducteur de taxi moto. Mais, comme vous le savez, dans ce métier, si la moto n'est pas à toi et que tu dois quotidiennement reverser toutes tes recettes au propriétaire de la moto, il est clair que toi-même tu n'auras pas de grands bénéfices. Mais entre temps, j'ai appris le métier de ferrailleur et j'ai même obtenu mon Certificat

d'Aptitude Professionnelle (CAP). Un jour, j'ai écouté un spot radio FNFI qui parlait du produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Je me suis dit que c'était une occasion que je devais saisir pour m'installer à mon propre compte."

Après ces mots, notre interlocuteur nous confie qu'aujourd'hui, avec assez de recul, il se dit que la principale difficulté pour les primo entrepreneurs reste l'accessibilité au crédit, mais poursuit-il, le FNFI est venu briser la glace. " Avec quelques camarades qui eux aussi étaient dans la même situation que moi, nous nous sommes approchés de l'institution de microfinance PADES, qui nous a informé des conditions d'accès au crédit jeune. Et Dieu merci, les 4 personnes que nous étions dans le groupe solidaire étions tous éligibles. Nous avons alors suivi toutes les étapes et nous avons obtenu chacun un crédit de 300.000 FCFA pour démarrer l'exercice de nos activités."

Komi savait déjà quelle activité



Komi Adabra

il souhaitait exercer et de quels matériels il avait besoin pour son activité avant de se lancer dans la dynamique de l'inclusion financière. Le crédit AJSEF en main, notre interlocuteur se dote d'une boîte à outils lui permettant de démarrer sur le champ son métier.

" J'ai pu acquérir quelques outils essentiels et m'installer dans cette petite baraque que vous voyez. Comme vous le remarquez, je suis ici dans un nouveau quartier de Zanguéra et vous imaginez bien que je suis le seul ferrailleur dans la zone. Donc pour ceux qui sont en construction dans la zone, du fait de la proximité, ils viennent commander des portes, des fenêtres... En toute modestie, je peux vous assurer que je suis plus épanoui dans ce métier que dans celui de conducteur de taxi moto. Comme quoi, on ne peut être épanoui que dans le

métier que nous choisissons d'exercer avec bonne foi".

Au cours de nos échanges qui ont duré près d'une heure, Komi Adabra a reçu deux commandes de fabrication de porte, une preuve vivante que les activités de ce ferrailleur se passent plutôt bien. D'une voie sage et amusante, il explique à tous ses potentiels clients l'intérêt pour eux de faire confiance à son expertise, car dit-il, je suis le maître du fer... L'un des aspects qui garantit la pérennité des activités du FNFI c'est bien la culture des remboursements des crédits, inculqué à tous les bénéficiaires lors des différentes formations pré-déblocage de crédit. Notre interlocuteur se dit être un bon élève dans le remboursement des crédits.

" Je me suis organisé de telle sorte que chaque jour je fais une tontine auprès de mon institution de microfinance.

Ainsi, à la fin du mois, ces ressources me permettent de payer ce que je dois payer dans le mois et comme ça je n'éprouve aucune difficulté. Encore deux échéances et j'aurai soldé totalement mon crédit. Le FNFI a renforcé mes capacités à m'affirmer, à être plus fier et sûr de moi et à être autonome."

Komi nourrit déjà de grandes ambitions avec le second cycle de crédit AJSEF qu'il espère avoir très bientôt. Pour lui, pas besoin de se cantonner sur son activité de ferrailleur, mais il doit se diversifier. La polyvalence est une source de revenu supplémentaire, nous confie-t-il.

" Très vite, je compte faire une autre formation pour être en mesure de placer et fixer les barres et les treillis d'acier pour la réalisation d'ouvrages en béton armé. Je suis convaincu que cette formation me permettra d'être plus compétitif et de renforcer mon chiffre d'affaire."

Notre interlocuteur ne regrette pas sa vie passée de conducteur de taxi moto, car dit-il, cette expérience lui a permis d'être plus endurant dans la vie. Komi reste beaucoup plus serein et optimiste quant à l'évolution de ses activités grâce au coup de à lui donné par le Fonds National de la Finance Inclusive.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

POINT DE VUE

... appartenances dissimulées au regard. Du coup, dans le fonctionnement, des duos ou trios ou quatrios conflictuels s'entrechoquent, s'excluent, s'épient, se soupçonnent, etc. Plusieurs partis politiques togolais sont de véritables épiceries, des fonds de commerce, des structures de marchandage et autres calculs mesquins pour arrondir les fins de mois, avancer sur un chantier, avoir une voiture ou ramener une copine perdue : voilà leurs projets de société. Ce sont ces oisiveté et précarité qui poussent notre opposition à des alliances contre nature. Sinon, comment comprendre qu'un chef de parti politique réponde à un journaliste de

la télévision et en direct : « Chef, j'ai quoi à partager avec le peuple ? » Et pourtant, ce politicien avoue avoir reçu, comme nombre de ses acolytes politiques, d'un président d'un pays limitrophe, des dollars pour une fête de Noël !

Un grand leader politique qui vient de nous quitter avait fonctionné avec cette malicieuse stratégie qui consistait à tenir des réunions secrètes avec son cercle fermé de même ethnique que lui après les rencontres avec Monsieur tout le monde. A toutes les négociations politiques, les avantages pécuniaires étaient toujours le vrai mobile de participation, même s'ils apparaissaient sous-jacents. La querelle qui a fait voler en

éclats la fameuse C14 et ses illustres ancêtres a cette odeur du fric, les uns voulant toujours percevoir plus que les autres. La boulimie financière du prélat Kpodzro avait croisé le délire argenté d'un Agbéyomé politiquement moribond pour créer un rêve mort-né dont l'ensevelissement est difficile à consommer.

Nos opposants, dans leur majorité absolue, sont des moins instruits, des chômeurs qualifiés, des particuliers véreux, des ambitieux désorientés, des porteurs d'un héritage peu glorieux, bref des échoués de la vie qui voient dans la politique un raccourci pour se resocialiser. On comprend donc pourquoi ils ne s'entendent jamais au

milieu de la cacophonie de leurs multiples casseroles !!!! Roublardise, délation, coups bas, trahison sont leurs termes de référence. Et ne leur parlez pas du dépassement de soi ni du souci d'une communauté durable.

Sinon, à part Unir, les anciens UFC et CAR, dans une moindre mesure l'UTD/CPD et la CDPA, quelle est la plus-value qu'apporte à la scène politique nationale, cette foule d'associations politisées qui s'agitent exagérément à chaque occasion ? Même le machin de PNP ne visait que les dollars arabes addictifs.

Cette mentalité vicieuse et mercantiliste est le reflet d'une vision aussi étriquée que

misérabiliste de la politique. Finalement, l'absence d'une opposition sérieuse est une plaie pour le pays car elle constituerait une véritable force d'appui à la démocratie et au développement.

Et pourtant, un véritable projet de société transcende l'individualité psychologique, familiale, ethnique, régionale, religieuse, etc., marquée par la partialité, pour s'engager dans une dynamique juridique d'articulation des différences, compétences et libertés : le corps politique est toujours une entité à créer, à constituer en s'efforçant de le rendre utile, pertinent et durable.

La rédaction

Présumé détournement dans le pétrole Entre Taama et Alipui, qui pour situer au juste l'opinion ?

La présumée affaire de détournement dans l'importation du pétrole au Togo connaît de nouveaux développements ces dernières heures. Une thèse exposée par l'honorable Séna Alipui, président du groupe parlementaire Union des forces de changement (UFC) à l'Assemblée nationale, rejette les éléments présentés par le bihebdomadaire L'Alternative. Au même moment, son collègue président du groupe parlementaire Net/PDP, l'honorable Gerry Taama, évoque la possibilité d'écouter le ministre en charge du Commerce.

L'affaire a été révélée par le journal L'Alternative qui est connu pour ses articles fréquents sur de présumés détournements de fonds dans notre pays. Gerry Taama félicite d'ailleurs le journal pour son « remarquable travail d'investigation ». Francis et Fabrice Adjakly qui géraient jusqu'à un passé récent l'achat et la mise à disposition du pétrole dans notre pays, aurait organisé en complicité avec d'autres personnalités, depuis 2014, un détournement de fonds de près de 500 milliards de FCFA.

L'affaire a défrayé la chronique pendant plusieurs jours. Mais en ce moment où notre pays cherche des moyens pour financer son plan de développement (PND), peut-il se permettre le luxe de voir des fonds aussi colossaux disparaître ? Et puis, à combien s'élèvent les recettes fiscales du Togo pour qu'une seule famille emporte une telle somme ? Voilà l'un des questionnements de l'honorable Alipui.

« Au vu de l'article et sur la base des informations que j'ai recueillies, je n'ai pas matière à ouvrir une enquête



L'honorable Séna Alipui

parlementaire ou à convoquer un ministre pour être écouté. Donnez-moi un début de preuve. Ferdinand ne le fait pas. Il essaie juste de jouer sur les émotions en parlant de mon père qu'il connaît très bien », se défend l'honorable Alipui.

Selon le député, « si quelqu'un a des éléments prouvant qu'on a détourné 400 à 500 milliards, qu'il saisisse le procureur de la



L'honorable Gerry Taama

République ». Lui-même se dit d'ailleurs ouvert pour écouter quiconque aurait des éléments « convaincants ». Pour l'heure, cette affaire est « l'histoire d'un meurtre sans cadavre, un règlement de comptes », selon l'honorable député.

Son collègue par contre trouve qu'il y a eu un conflit d'intérêt dans la gestion du secteur du pétrole. « Ce que j'ai compris

de cette affaire, c'est que c'est plus un gros délit d'initiés, associé à une collusion d'intérêts familiaux ». Pour lui, il faudrait envisager une enquête parlementaire, une auto-saisine du procureur ou la constitution de partie civile, la commande d'un audit par l'exécutif ou encore une action de la part de la société civile.

Ce que pense pouvoir faire l'honorable Taama, c'est d'interpeller qui de droit. « Je viens d'interpeller le ministre du Commerce pour qu'il nous explique en détail comment se gère la commande et la distribution du carburant dans notre pays ». En attendant, l'opinion reste partagée entre les accusations du journal L'Alternative et le mutisme des accusés.

E.D.

Développement durable

Le Togo veut faire de son territoire le hub des entreprises sociales

Du 29 au 30 juin 2020 s'est tenue en ligne la troisième édition de la Conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (Ciesres'20). Elle avait pour thème : « entrepreneuriat social et RSE : des solutions concrètes entre défis et innovation ». Le Togo veut faire de son territoire, le hub des entreprises sociales.

Les limites imposées par la pandémie du coronavirus ont obligé le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse et ses partenaires à organiser la plus grande conférence en ligne jamais tenue au Togo. A travers ce problème de santé qu'est le coronavirus, l'on découvre en tout cas de nouvelles façons de travailler en synergie sans forcément se déplacer.

Le Ciesres'20 a été l'occasion de poser clairement la problématique de l'entrepreneuriat social qui se présente aujourd'hui

comme une solution à l'essor des communautés. Selon Victoire Tomegah-Dogbè, ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, « la promotion de l'entrepreneuriat est une priorité nationale.

Et, l'entrepreneuriat social qui consiste à allier la génération des profits et l'amélioration des conditions de vie des communautés, devrait être davantage promu dans notre pays. Le Togo pose progressivement les jalons pour favoriser l'éclosion de l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire sur son



Victoire Tomegah-Dogbè

territoire. La conférence internationale sur l'entrepreneuriat social a été meublée par plusieurs panels éducatifs animés par des personnalités de grande compétence : Victoire Tomegah-Dogbè, les membres du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) de l'Agence

française de développement (AFD), prof Atef Elshabrawy, expert en économie du développement à la Banque mondiale.

Le ministre de l'Agriculture du Togo, Noël Koutera Bataka, la directrice générale du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), Sahouda-

Gbadamassi Mivedor, Stéphane Akaya, conseiller économique du Premier ministre, étaient aussi de la partie. De bonnes résolutions sont prises pour l'avancement de l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire dans notre pays.

Mais, quelle est la recette de Victoire-Tomegah Dogbè pour le succès de l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire au Togo ? « Nous devons être solidaires afin de mieux orienter les investissements. Nous devons faire en sorte que les grandes entreprises accordent de l'importance à leur responsabilité sociale », déclare-t-elle.

Edem Dadzie

Bénin

2ème tentative de coup d'Etat au Bénin : qui en veut à Talon ?

Après celle de mars dernier où plusieurs militaires et policiers béninois avaient été mis aux arrêts, la présidence de la République béninoise annonce, par l'entremise de Jeune Afrique, une nouvelle tentative de coup d'Etat dans la nuit du 25 au 26 juin 2020. Des militaires auraient été mis aux arrêts. Parmi eux, un proche de l'ancien président Mathieu Kérékou.



Patrice Talon

La tentative de Mars dernier avait suscité des émules au sein de la classe politique béninoise. Certains étaient allés jusqu'à parler d'une orchestration ourdie par la présidence de la République elle-même pour resserrer la sécurité autour du chef de l'Etat et donc justifier l'augmentation du budget de la sécurité nationale. Cette tentative, qui porterait la marque de Pascal Tawès, ancien attaché militaire à l'ambassade du Bénin à Washington, avait fini sur la table de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET).

Moins de 3 mois après, la présidence de la République annonce encore une seconde tentative déjouée. Une quinzaine de militaires seraient arrêtés, au nombre desquels le colonel Montan Kérékou, garde du corps du fils de l'ancien président Mathieu Kérékou. L'affaire est, comme en mars dernier, entre les mains de la CRIET. Qui en veut au président Patrice Talon ? C'est la question que tout le monde se pose à l'heure actuelle, même si, dans les couloirs du Palais de la Marina, l'on a une idée des principaux auteurs de ce nouveau putsch.

T.M.

Burundi / Nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement réduit à 15 crée des craintes au sein de la société civile

Les craintes se sont déjà fait sentir à la nomination du plus haut gradé de l'armée burundaise au poste de Premier ministre. Pour les burundais, le nouveau président veut résorber un tant soit peu la crise latente qui existait au sein de l'armée du vivant de Pierre Nkurunziza. Mais le nouveau gouvernement, bien que resserré à 15 contre 21 auparavant, contient non seulement que des proches du pouvoir, mais aussi des personnalités sous sanction internationales.

Désormais dirigé par le commissaire de police général, Alain-Guillaume Bunyoni, le nouveau gouvernement burundais crée des remous au sein de la société civile et de la communauté internationale. L'entrée au gouvernement du patron des Services de renseignement vient confirmer la mainmise des durs du régime sur le pouvoir, selon des diplomates et la société civile.

Si certains y voient un Gouvernement resserré autour du régime, d'autres par contre le tiennent pour un gouvernement militarisé. Car, au niveau de l'intérieur et de la sécurité publique, on retrouve Le commissaire de police Gervais Ndirakobuca. Jusqu'ici patron du très redouté Service national de renseignement, une des pièces maîtresses de la répression sanglante orchestrée depuis le début de la crise de 2015, Ndirakobuca appartient à l'aile dure du groupe de généraux issus de l'ex-rébellion du CNDD-FDD qui contrôlent le pays d'une main de fer. Il est sous sanctions américaines et européennes pour son rôle dans de graves violations des



Evariste Ndayishimiye

droits humains documentées au Burundi. « La nomination de Ndakugarika, un surnom gagné durant la guerre civile et qui signifie littéralement, Je vais t'étendre raide mort, est un « choix de la continuité », selon des diplomates. Ils parlent d'un « mauvais signal ». Albert Shingiro considéré comme le « visage diplomatique » du pouvoir est récompensé pour services rendus et devient le nouveau chef de la diplomatie burundaise. Un membre de la communauté ultra-minoritaire de Twas, moins de 1% de la population

et traités comme des parias dans la société, entre pour la première fois de l'histoire dans un gouvernement burundais. Imelde Sabushimike devient ministre de la Solidarité nationale, des droits humains et du genre notamment. Enfin, seulement cinq ministres restent de l'équipe précédente, dont le Dr Thaddée Ndikumana qui garde son poste à la tête du ministère de la Santé publique, malgré des accusations d'avoir minimisé la pandémie du Covid-19 qui sévit dans le pays.

T.M. et Rfi.fr

Côte d'Ivoire / Nouvelle prorogation de la CEI

La nouvelle prorogation de la CEI ne cache-t-elle pas des dysfonctionnements au sein de l'institution ?

Après une première prorogation, du 24 au 30 juin 2020, la Commission électorale indépendante (CEI) de la Côte d'Ivoire a accordé aux électeurs ivoiriens un délai supplémentaire de 5 jours. Deux prorogations, qui cachent mal des dysfonctionnements au sein de cette institution sous le feu des critiques par les partis politiques.



Comme argument avancé, les pluies torrentielles qui ont causé d'énormes dégâts matériels et qui auraient empêchés certains électeurs de se faire recenser. «A la demande

des partis politiques de tous bords, suite aux trois jours de pluie torrentielle, la CEI offre l'opportunité de se faire enrôler aux requérants qui ont manifesté par leur forte mobilisation leur intérêt pour cette opération en

Côte d'Ivoire comme dans les centres d'enrôlement de nos représentations diplomatiques», explique Ibrahime Coulibaly-Kuibert, président de la CEI.

Accusé de lourdeur au niveau du processus d'enrôlement par Henri Konan Bédié, président du PDCI-RDA, la commission électorale a rencontré d'énormes difficultés dès le démarrage de l'opération de recensement.

En Côte d'Ivoire comme dans la diaspora, les opérations d'enrôlement ont démarré parfois avec un retard de plus de 72 heures. Ce retard lié à l'acheminement de la logistique dans certaines contrées éloignées du pays et dans les représentations

diplomatiques du pays a apparemment entamé la motivation des électeurs. Mais grâce aux sensibilisations effectuées, l'engouement des ivoiriens aura raison de cette lourdeur au niveau de l'enrôlement, comme signalé au départ par Henri Konan Bédié. Auniveauesreprésentations diplomatiques, il est à signaler quelques ratés dans le processus, en effet. Des enrôlements ont été faits par l'intermédiaire d'une carte consulaire mal établie ou établie suivant une procédure viciée. Ce qui pourrait laisser croire à un recensement douteux. Pour certains délégués de partis politiques, « ces nouveaux électeurs qui se sont fait

établir à la hâte des cartes consulaires suivant ces procédures viciées seraient à l'origine du gonflement du nombre d'électeurs. Ce qui justifierait en partie que la CEI en vienne à proroger une seconde fois le recensement électoral ».

De toutes les façons, cette seconde prorogation est à quelque point bénéfique car elle va permettre aux Ivoiriens, ou du moins, la grande majorité de se faire établir une carte d'électeur et de choisir, le moment venu, son prochain président au soir du 30 octobre. Mais elle est la marque indéniable d'une préparation approximative de cette CEI longtemps tenu pour responsable de la crise électorale dans le pays.

Alexandre Wémima

Agriculture

Le gouvernement envisage l'augmentation des revenus des cotonculteurs dans 3 ans

L'Assemblée nationale a donné son accord à l'Etat pour rentrer en négociation avec le groupe singapourien Olam. Les députés ont voté lundi 29 juin une loi portant autorisation de cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). A travers cette loi, le gouvernement veut contribuer au développement des acteurs de la filière coton togolais.

Plusieurs raisons poussent l'Etat à rentrer en discussion avec le groupe Olam, déjà présent dans certains pays du continent. Selon les points évoqués par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya lors du vote des députés, cette loi rentre dans la droite ligne du Plan national de développement (PND). Elle favorisera l'augmentation des rendements par une amélioration des itinéraires techniques grâce à l'exploitation des résultats de la carte de fertilité des sols initiée par le gouvernement, la modernisation de l'outil industriel afin d'améliorer la collecte du coton et les performances d'égrenage. La loi portant autorisation

de cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la NSCT vise le développement de la marque "coton made in Togo" afin de jouir d'un différentiel de prix par rapport à la qualité. Le gouvernement envisage également l'accroissement de la contribution du secteur agricole en général et de la filière cotonnière en particulier, à la création de la richesse nationale et des emplois massifs.

La démarche du gouvernement est fondée sur des indicateurs de performances, notamment l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois ans. Elle est



Du coton

basée sur l'amélioration du rendement de la production de 600 kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1 000 kg/ha sur le court terme, avec le développement de la culture attelée et de noyaux d'élevage, en association avec d'autres spéculations telles que le soja et les cultures maraîchères au profit des producteurs vulnérables. Le renforcement du parc industriel, la participation

à la recherche développement pour une optimisation du schéma cultural, l'utilisation des intrants et l'appui conseil, entre autres, l'implication de la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte du coton graine et participer également au désenclavement des zones de production agricole sont en vue.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale

Yawa Djigbodi Tségan, cette autorisation a une double perspective : « d'une part, il s'agit d'assurer une gestion efficace et efficiente de l'industrie cotonnière. D'autre part, cette ouverture permettra l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la chaîne de production et de transformation de la filière coton ».

Félix Tagba

Finance

L'AFD appuie le programme Novissi avec 2 milliards FCFA

Une convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros, soit environ 2 milliards FCFA, a été signée mardi 30 juin à Lomé. Cette convention a été signée entre le ministre de l'Economie et des Finances, l'ambassadeur de France et le directeur de l'Agence française de développement (AFD).

A l'issue de la signature de cette convention, une conférence de presse a été organisée en présence de l'ambassadeur de France au Togo Marc Vizy et de la ministre des Postes, de l'Economie numérique et de l'innovation technologique Cina Lawson. Le financement de l'AFD s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Santé en commun ». Il vise à appuyer le volet socioéconomique du plan national de riposte contre la Covid-19. Le montant va servir au refinancement du programme Novissi. Pour l'ambassadeur

de France au Togo, le programme est un exemple intéressant de réponse politique globale à la crise par la rapidité de son déploiement, son universalité, son approche sensible au genre et par ses modalités de paiement. « Nous sommes convaincus, en France et à l'AFD, de l'importance majeure de la mise en place de ce type de filets sociaux, permettant de préserver l'appareil productif du pays et de prévenir une trop forte précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur informel sur lesquels une partie de l'économie repose et dont on sait



La table d'honneur à la conférence

qu'ils sont fortement affectés par la crise en cours » a déclaré Marc Vizy.

Du 8 avril au 12 juin, le nombre de bénéficiaires du programme Novissi s'élève à plus de 500 000 Togolais, dont une grande majorité de femmes. Ces derniers ont pu percevoir

un appui mensuel pour un montant de plus de 11 milliards FCFA.

Pour Cina Lawson, dans le cadre de ce programme, une approche entièrement digitale a été choisie pour atteindre directement les bénéficiaires par le paiement mobile en garantissant la traçabilité

et la transparence.

Cet appui de l'AFD au programme Novissi s'inscrit dans le cadre des engagements pris par le président français Emmanuel Macron en avril dernier pour soutenir les pays africains dans la lutte contre la Covid-19.

Félix T.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE
 L'INCLUSION FINANCIERE ET DU
 SECTEUR INFORMEL

 FONDS NATIONAL
 DE LA FINANCE INCLUSIVE



REPUBLIQUE TOGOLAISE

 Travail - Liberté - Patrie

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
 CABINET POUR L'AUDIT FONCTIONNEL ET TECHNIQUE DU SIG MICROFINA++
 ET DU MODULE CONSOLIDATION POUR LE COMPTE DU FNFI**

AMI N°003/2020/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

1. Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) s'est doté d'un système de gestion intégré (SIG). En vue de s'assurer de sa capacité à répondre aux attentes de chaque métier, mais aussi de la pertinence et l'adéquation de ses fonctionnalités avec les nouvelles orientations, Le Fonds souhaite solliciter les services d'un cabinet pour l'audit technique et fonctionnel du SIG MICROFINA++ et le module consolidation conçu pour traiter les informations financières échangées avec les Prestataires de Services Financiers (PSF) et les partenaires en général.

2. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les candidats seront évalués sur la base de la grille de notation suivante :

N°	Critères	Informations fournies par le candidat	Note maximale
1	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	Cabinet d'étude, conseil, développement et audit des systèmes d'information avec une forte expérience des ERP (copie légalisée du registre du commerce, copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de 03 mois)	15
2	Nombre d'années d'expérience	Au moins 10 ans	10
3	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Au moins 02 missions de développement /d'évaluation /d'audit de systèmes intégrés de gestion SIG / Progiciel de Gestion Intégré PGI Au moins 02 mission en élaboration de manuels de gestion et de procédures informatiques	20
4	Organisation technique et managériale du cabinet	Organisation du cabinet et personnel permanent	10
5	Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	Ingénieur informatique (BAC+5 en informatique option développement/audit Système intégré - progiciel intégré de gestion ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience dans le cadre de l'élaboration de manuel d'audit technique et fonctionnel d'applications informatiques ou progiciel intégré de gestion	15

	Expert en développement web (BAC+5 en informatique option développement d'applications, Modélisation, Analyse ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit progiciel intégré de gestion	10
	Expert en Base de données et outils décisionnel de reporting (BAC+5 en informatique option base de données – data analyste ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit progiciel intégré de gestion	10
	Expert en Sécurité (BAC+5 en informatique option système Réseau, Sécurité ou équivalent avec au moins 05 ans d'expérience dans le cadre de mission d'audit de système d'information)	10
TOTAL		100

NB : les expériences du cabinet devront être appuyées par les attestations de bonne fin d'exécution. Le CV du personnel devra être accompagné des copies des diplômes.

3. Une liste restreinte de six (06) candidats, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode basée sur le budget déterminé (SFBD).

4. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE⁸, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo
02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40 Email : togo.fnfi@fnfi.tg du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).**

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit fonctionnel et technique du SIG MICROFINA++ et du module consolidation pour le compte du FNFI » et doivent parvenir au plus tard le 16 juillet 2020 à 10h à l'adresse précédente (point 5).

Fait à Lomé, le 29 juin 2020

La Personne Responsable des Marchés

Méditation



L'image ci-dessus pourrait faire rire plus d'un et amuser d'autres... Et pourtant, il s'agit d'un tableau vendu à plus de 30.000.000 € à un mécène qui en connaît toute la valeur. Ce tableau raconte une histoire tragique et émouvante que je viens partager avec vous. Un pauvre vieil homme au temps du grand Louis XIV a été reconnu coupable d'avoir volé un pain et condamné à la peine de mort... Mais une mort tragique: mourir de faim.

Sa fille ayant su sa peine demanda l'autorisation d'aller le visiter. Les gardes à chaque visite, fouillaient correctement la jeune dame ainsi que le bébé de 6 mois qu'elle portait. Puis la laissait visiter son père, une fois par jour. Au bout du quatrième mois, ayant constaté que le condamné n'est ni mort, ni maigre, les autorités décidèrent de le faire surveiller minutieusement. Et le constat fut fait: la fille et seule visiteuse du vieil homme à chacune de ses visites quotidiennes nourrissait son père au lait maternel destiné à son nourrisson.

Informés, les juges au lieu de se fâcher et de la condamner se prirent de compassion pour cette femme devant l'amour qu'elle a porté à son père... Mais aussi devant les ressentiments et sentiments d'une femme devant la vie... Donner d'abord la vie dans la souffrance et la protéger à tout prix... Les juges ordonnèrent la relaxe et la libération du vieil homme et de sa fille.... Tout ceci arriva aux oreilles du grand et célèbre peintre qui va peindre ce tableau pour immortaliser l'histoire.

Cette histoire nous amène aujourd'hui à nous poser certaines questions: La femme est-elle juste l'être frêle et fragile que nous utilisons à notre bon vouloir? Reconnaissons-nous toujours les sacrifices consentis par la femme pour sauvegarder notre vie? Notre bonheur? Jusqu'où sommes nous prêt à aller pour aider, aimer, protéger cet être qui donnerait tout pour sauver une vie, quelle qu'elle soit? Nous vous laissons à la méditation.

Enigme?



Photo du jour



Commentez l'image ci-dessus

Histoire drôle

Un jeune moustique est sorti pour la première fois dans le but d'apprendre à voler.

De retour à la maison, la mère du jeune moustique lui demande, comment était son premier jour de vol? Le bébé moustique répond à sa maman avec joie et un grand sourire :

"Quand je volais au-dessus de la tête de tout un chacun, il applaudissait pour moi".

La mère avec les larmes aux yeux répond "Gloire à Dieu que tu sois revenu vivant car ces gens n'applaudissaient pas parce que tu pouvais voler mais juste parce qu'ils voulaient te tuer".

Moralité de cette histoire :

1 - Parmi ceux qui applaudissent pour toi quand tout va bien, il existe des gens qui ne veulent pas voir ton succès.

2 - Le fait que quelqu'un te montre un joli sourire ou te fasse une accolade ne signifie pas qu'il t'aime.

3- Dans ton entourage, il y a des gens qui prient jour et nuit pour que tu ne sois jamais parmi les vainqueurs et que tu demeures dans la pauvreté mais ils oublient que le Dieu tout puissant que tu adores t'a déjà accordé la victoire.

4 - Prie DIEU pour qu'il donne longue vie à ces gens et qu'ils voient ton Bonheur et proclament que ton Dieu est Bon et mérite d'être adoré.

Débat

En plein sommeil, une femme crie dans son rêve: "sors vite mon mari est arrivé". Son mari qui dormait à côté d'elle se réveille en sursaut et se jette par la fenêtre; il se casse le bras et perd 3 dents avant de se rendre compte qu'il est chez lui. Selon vous, entre l'homme et la femme qui est infidèle?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1^{er} étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Musique / Santrinos feat Phenix Family

« Blessings », l'hymne de la confiance en soi

L'artiste togolais Santrinos Raphaël et le groupe musical Phenix Family ont annoncé la sortie du fruit de leur collaboration sur les réseaux sociaux. Le morceau est officiellement sorti, le 26 juin 2020 comme promis. Il s'agit du titre « Blessings ». C'est une mélodie de reconnaissance de ces artistes de la bénédiction du Créateur dans leurs efforts de tous les jours. Ils sont aussi confiants qu'ils arriveront au bon port de la vie.



L'affiche de promotion du feat Santrinos & Phenix Family

« Blessings » est le fruit de la première collaboration entre Santrinos et le groupe musical Phenix Family. Dans ledit morceau, les trois chanteurs sont convaincus que tant qu'on travaille dur, on ne peut que réussir. « Chaque jour, je me souviens... C'est un combat pour moi. Là où les adversaires n'espèrent

pas, justement c'est là-bas je serai », un extrait de « Blessings » de Santrinos feat Phenix Family.

Groupe musical togolais au pays de l'oncle Sam, « Phenix Family » ne cesse de multiplier des prestations dans des espaces et podiums où défilent les grosses peintures américaines. Logés dans l'ambiance afro RnB, « Gyl et Jojo » ont été nommés dans la catégorie artiste de la diaspora lors des grandes cérémonies de récompense togolaise (All Music et The Heroes 228).

Au départ « Phenix » est une histoire d'amitié qui naît au début des années 2000 lorsqu'au sein d'une même chorale, « Gyl », « Jojo », « Fernando Caprezey », « Jo'shak », « Rem's » se découvrent un penchant commun pour le Hip Hop, RnB. Mais ils ne partagent pas que la même chorale, ils vivent également dans le même quartier, fréquentant la même église et partageant

tous les cinq cette même passion pour la musique.

Quant à Santrinos Raphaël, il n'est pas à plus à présenter dans la sphère musicale togolaise. Jeune artiste togolais, Santrinos Raphaël de son vrai nom Hounou Atassé Elpidio natif de « Belifornia » (quartier de Be à Lomé au Togo) est un passionné de musique. Il fit ses premiers pas dans la musique togolaise en 2012 au Collège St. Joseph à Lomé au Togo.

Deux années plus tard en 2014, fort des expériences acquises dans cet art, il a composé son premier single intitulé « Ton numéro » qu'il a habillé de RnB. Pris en étau entre ses études et son amour pour la musique, il réussit tant bien que mal à écrire une deuxième chanson en janvier 2017 titrée « Toute la nuit » en collaboration avec Bobinobeats. Il a été révélé au grand monde à travers son titre « Fiançailles ».

Nadia Edodji

Lire

« Jacques le fataliste » de Denis Diderot, Ed Beq. Pp 113-115

« ...Vous voyez, lecteur, combien je suis obligé à moi de donner un coup de fouet aux chevaux qui traînent le carrosse drapé de noir, d'assembler, à la porte du gîte prochain, Jacques, son maître, les gardes des Fermes ou les cavaliers de maréchaussée avec le reste de leur cortège, d'interrompre l'histoire du capitaine de Jacques et de vous impatienter à mon aise ; mais pour cela, il faudrait mentir, et je n'aime pas le mensonge, à moins qu'il ne soit utile et forcé. Le fait est que Jacques et son maître ne virent plus le carrosse drapé, et que Jacques, toujours inquiet de l'allure de son cheval, continua son récit : Un jour, les espions rapportèrent au major qu'il y avait eu une contestation fort vive entre le commandant et le paysan ; qu'ensuite ils étaient sortis, le paysan marchant le premier, le commandant ne le suivant qu'à regret, et qu'ils étaient entrés chez un banquier de la ville, où ils étaient encore. On apprit dans la suite que, n'espérant plus se revoir, ils avaient résolu de se battre à toute outrance, et que, sensible aux devoirs de la plus tendre amitié, au moment même de la férocité la plus inouïe, mon capitaine qui était riche, comme je vous l'ai dit... J'espère, monsieur, que vous ne me condamnerez pas à finir notre voyage sur ce bizarre animal... Mon capitaine, qui était riche, avait exigé de son camarade qu'il acceptât une lettre de change de vingt-quatre mille livres qui lui assurât de quoi vivre chez l'étranger, au cas qu'il fût tué, celui-ci protestant qu'il ne se battrait point sans ce préalable ; l'autre répondant à cette offre : Est-ce que tu crois, mon ami, que si je te tue, je te survivrai ?... J'espère, monsieur, que vous ne me condamnerez pas à finir notre voyage sur ce bizarre animal... Ils sortaient de chez le banquier, et ils s'acheminaient vers les portes de la ville, lorsqu'ils se virent entourés du major et de quelques officiers. Quoique cette rencontre eût l'air d'un incident fortuit, nos deux amis, nos deux ennemis, comme il vous plaira de les appeler, ne s'y méprirent pas. Le paysan se laissa reconnaître pour ce qu'il était. On alla passer la nuit dans une maison écartée. Le lendemain, dès la pointe du jour, mon capitaine, après avoir embrassé plusieurs fois son camarade, s'en sépara pour ne plus le revoir. À peine fut-il arrivé dans son pays, qu'il mourut. Le maître : Et qui est-ce qui t'a dit qu'il était mort ? Jacques : Et ce cercueil ? et ce carrosse à ses armes ? Mon pauvre capitaine est mort, je n'en doute pas... »

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Effets des changements climatiques

Le formidable apport de la nature pour les atténuer et s'y adapter

La nature constitue le premier rempart contre les impacts du changement climatique. L'on parle alors d'« adaptation fondée sur les écosystèmes ». Voici six façons dont la nature peut lutter contre les conditions climatiques extrêmes, protégeant ainsi les logements, les cultures, les réserves d'eau et les infrastructures vitales.



Les cyprès résistent au feu

La sécheresse

Pour sécuriser l'approvisionnement en eau, les sociétés ont traditionnellement utilisé des « infrastructures grises » telles que les pipelines, les barrages et les réservoirs artificiels. Cependant, les « infrastructures vertes » reposent sur des systèmes naturels ou semi-naturels pour fournir des avantages similaires qui ont des conséquences positives sur l'environnement à long terme.

Par exemple, les zones humides naturelles telles que les ruisseaux et les lacs font office d'éponges, attirant l'eau dans le sol et rechargeant les réserves d'eau souterraines. Lorsqu'ils sont en bonne santé, ces écosystèmes captent l'eau lors de pluies intenses et la stockent pour les périodes de sécheresse. De même, les forêts saines rechargent les réserves d'eau souterraine en absorbant l'eau par leurs racines et, ce faisant, filtrent l'eau potable pour des millions de personnes dans le monde, dont plus de 68 000 communautés aux États-Unis.

L'État du Rajasthan, en Inde, a subi une sécheresse dévastatrice en 1986. Dans les années qui ont suivi, les communautés locales ont commencé à régénérer les forêts de la région, ce qui a entraîné une hausse de plusieurs mètres du niveau des eaux souterraines.

En Gambie, l'un des plus grands projets de développement de l'histoire du pays est actuellement centré sur la restauration des écosystèmes afin d'augmenter les réserves d'eau.

Les incendies

D'abord survenus en Amazonie, en Californie, puis en Australie, les incendies ont été catastrophiques en 2019. Les efforts visant à réduire la propagation des incendies impliquent souvent la destruction de forêts pour créer un coupe-feu, une bande de terre dépourvue de flore. Mais il existe une nouvelle stratégie coupe-feu qui implique davantage de nature, plutôt que moins. Cette découverte a été faite après un grave incendie de forêt en Espagne survenu en 2012, où les cyprès méditerranéens ont résisté au feu. Les cyprès conservent une grande quantité d'eau dans leurs feuilles, même sous une chaleur étouffante, et les feuilles tombées forment un environnement humide à la base du tronc. Des plans sont actuellement en cours pour planter ces arbres en tant que coupe-feu naturel dans toute la région méditerranéenne.

Les vagues de chaleur

Les températures dans les villes sont nettement plus élevées que dans les campagnes environnantes.

Cet « effet d'îlot thermique urbain » a de nombreuses causes, notamment la propension du béton et de l'asphalte à absorber la chaleur. Par une ironie absurde, nos systèmes de climatisation produisent des quantités étonnantes d'émissions de carbone, qui contribuent à réchauffer l'atmosphère. Nos logements restent frais, mais pas la planète.

Le couvert végétal urbain est une solution bénéfique pour nos villes. Les arbres refroidissent l'air ambiant en libérant de l'eau par leurs feuilles, tout comme les êtres humains se rafraîchissent en transpirant. Imaginez la puissance de refroidissement de dix appareils de climatisation. C'est ce que fournit un seul arbre sain par une journée ensoleillée, rien que par évaporation. Et cela n'inclut pas l'ombre fournie par les arbres, qui, selon une étude réalisée aux États-Unis, peut réduire les coûts de climatisation des maisons individuelles de 20 à 30 %. Les grandes villes se tournent maintenant vers la nature pour se rafraîchir. Melbourne, en Australie, est en passe de planter plus de 3 000 arbres chaque année pour lutter contre les vagues de chaleur, visant ainsi à doubler presque sa couverture arborée urbaine d'ici 2040.

Les inondations côtières

D'ici 2050, l'élévation du niveau de la mer pourrait avoir des conséquences pour 300 millions de personnes des communautés côtières qui pourraient être confrontées à de graves inondations au moins une fois par an. Certains écosystèmes côtiers peuvent servir de digues rentables pour lutter contre les deux principales menaces de la montée des eaux : les inondations côtières et la désintégration du littoral. Les mangroves et les récifs coralliens, par exemple, contribuent à briser les vagues avant qu'elles ne touchent le rivage, ce qui réduit à la fois la force et la hauteur de la houle et, par là même, la probabilité que la mer ne se brise sur les terres des populations. Une étude portant sur 52 sites a révélé que les habitats naturels étaient 2 à 5 fois plus rentables que les structures artificielles lorsqu'il s'agissait d'abaisser la hauteur des vagues. Dans la ville de Kisakasaka, dans l'est de la Tanzanie, l'eau de mer s'est infiltrée dans les fermes des habitants et a tué les cultures. Les villageois ont riposté et reboisé des centaines d'hectares de mangroves. En deux ans, l'empoisonnement au sel de leurs récoltes a été stoppé et les puits sont revenus à la normale.

Les glissements de terrain et l'érosion

Les conditions météorologiques irrégulières associées au changement climatique exacerbent déjà les glissements de terrain dans de nombreuses régions du monde. Sur l'avant-poste canadien de l'île Banks, les glissements de terrain ont augmenté de 6 000 % au cours des dernières décennies, principalement en raison du dégel du pergélisol provoqué par une succession d'étés chauds.

Tous les glissements de terrain sont causés par des sols meubles. Il existe deux moyens de les prévenir : augmenter la « capacité de liaison » du sol et réduire l'érosion du sol due au ruissellement des eaux de surface. La végétation fait les deux en absorbant l'eau et en ancrant le sol

en place. C'est pourquoi le gouvernement des Comores plante 1,4 million d'arbres pour protéger les exploitations agricoles des populations des zones montagneuses.

La désertification et les tempêtes de sable

La désertification est une menace permanente dans les endroits où le climat est de plus en plus sec, et où le surpâturage et la perte de biodiversité sévissent. Lorsque nous abattons des forêts, le désert s'étend encore plus car les arbres retiennent l'humidité dans le sol. Depuis 1920, la taille du désert du Sahara s'est agrandie de 10 %, réduisant ainsi les points d'eau et les terres arables.

C'est ce qui a motivé la création de la Grande Muraille verte en Afrique. Afin de stopper la propagation du Sahara et les tempêtes de sable qui en découlent, 21 pays africains travaillent ensemble pour faire pousser une « merveille naturelle » de 8 000 km d'arbres et d'arbustes sur toute la largeur de l'Afrique. Cette initiative pourrait permettre de créer 10 millions d'emplois verts d'ici 2030, selon la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Au Soudan, la désertification a donné lieu à des violences dans certaines régions, car des groupes se battent pour des ressources qui s'amenuisent. En 2017, le gouvernement a lancé un projet visant à aider les communautés à s'adapter au climat sec en plantant des « brise-vent », des alignements d'arbres ou d'arbustes qui protègent une zone (en particulier les cultures) contre les conditions climatiques extrêmes. Le projet renforce la résilience climatique dans l'espoir d'instaurer la paix, en faisant des brise-vent non seulement une solution naturelle au changement climatique, mais aussi une solution naturelle aux conflits.

Edem Dadzie

Source : Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnu)

Covid-19 au Togo

Attention, c'est loin d'être fini !

Certains de nos compatriotes s'imaginaient que l'épisode du coronavirus était derrière nous. Alors, ils ont commencé à banaliser le respect des mesures barrières. Et pourtant, le Conseil scientifique avait prévenu. Voilà que le nombre des contaminations remonte. Attention à ne pas occasionner un retour en arrière. Les mesures restrictives que beaucoup décriaient peuvent revenir, si la situation s'aggravait.



Des soignants en combinaisons anti-Covid-19

Dans le communiqué levant les restrictions comme le bouclage des villes, le couvre-feu etc... le gouvernement avait été clair : le combat contre le virus n'est pas à son terme. Mais comme l'on commençait par suffoquer malgré le fait que l'on ne soit pas allé en

confinement général, le gouvernement a compris la nécessité de lever un peu le pied. Notre économie à l'instar de celle d'autres pays en développement est encore fragile.

Alors, pour permettre à la population de poursuivre ses activités tout en se

protégeant contre ce virus, les autorités togolaises ont rendu obligatoire le port du masque de protection et le respect scrupuleux des autres mesures barrières. Malheureusement, l'on constate avec amertume une certaine insouciance de la part de nos compatriotes.

On peut les voir déambuler dans les endroits publics sans masques, ou plutôt le masque sous le menton, dans les poches, sans distanciation physique.

Certains mêmes, c'est lorsqu'ils veulent s'adresser à quelqu'un qu'ils retirent le masque. On se demande alors, quelle est l'importance du port du masque ? Plusieurs de nos compatriotes s'attroupent dans les bars pour faire la fête sans aucune mesure de protection, comme si l'on ne peut prendre du bon temps qu'en s'attroupant. Qu'est-ce que cela coûte aux gens de faire le sacrifice de la distanciation pour un peu de temps ? Au niveau des écoliers qui viennent de reprendre les cours, la situation n'est guère intéressante. À la sortie des écoles, c'est le désordre total. Ils rangent les masques, ou les mettent au menton, se saluent sans aucune crainte, restent collés les uns aux autres. Les parents sont interpellés. Malheureusement, ces

comportements donnent raison à ceux qui pensent qu'il faut utiliser la force. Mais doit-on mettre un gendarme derrière chaque Togolais ? En tout cas, selon le Dr Bévéli Essotoma, directeur général de l'Action sanitaire, « il faut de l'autodiscipline de la part de chaque citoyen ». Mais quoi qu'on dise, il faudra que les autorités civiles et sécuritaires agissent plus. La force anti-pandémie Covid-19 doit sévir.

Le maire du Golfe 5, Kossi Aboka, a déjà pris l'initiative en faisant une descente nocturne inopinée dans la zone d'Avedji Limousine, carrefour Y samedi dernier. Des avertissements ont été donnés pour que les bars concernés se conforment aux dispositions prises par les autorités au risque de se voir fermés. Nos compatriotes doivent faire beaucoup attention. Après quelques jours de baisse, le nombre de cas positifs est en train de remonter.

Edem Dadzie

Sécurité et Covid-19

La Force spéciale mixte anti-pandémie poursuit ses activités sur le terrain

Les activités de la Force spéciale mixte anti-pandémie Covid-19 se poursuivent sur le terrain. Sa mission n'a pas pris fin lorsque le gouvernement a allégé les restrictions. Au contraire, l'on s'attend à ce que la Fosap devienne plus percutante dans l'exécution de sa tâche, surtout que certains de nos compatriotes continuent de banaliser le respect des mesures barrières

Dans un communiqué publié le 29 juin dernier, la Fosap fait le point de ses activités. Elle a surtout mis l'accent sur la sensibilisation des populations pour le port des masques de protection, notamment dans les marchés, écoles et autres lieux publics avec la collaboration des élus locaux, ainsi qu'au respect des mesures de distanciation physique dans les transports etc...

La force a également fait des descentes de jour et de nuit dans les bars et autres lieux de consommation de boissons pour sensibiliser les clients et les tenanciers sur le port des masques de protection et le respect des mesures de distanciation physique, notamment au

carrefour Limousine et au centre commercial Deckon. La Fosap a visité certains établissements scolaires pour vérifier l'effectivité des dispositifs de riposte et sensibiliser élèves et enseignants.

Dans le cadre de sa mission, la force a interpellé le 23 juin 2020 à Blitta, un conducteur de camion spécialisé dans le trafic d'enfants. Le 29 juin 2020, au poste de contrôle de Djéréhoué dans la préfecture de l'Ogou, elle a saisi deux sacs de riz et une moto abandonnés par trois Peuhls qui ont pris la fuite à la vue des agents. La fouille des sacs a permis de découvrir un pistolet de fabrication artisanale.

Et vu que l'interdiction de la plage de Lomé est toujours



Le colonel Kodjo Amana, commandant de la Fosap

en vigueur, des individus se livrant à des jeux collectifs ont été sensibilisés puis dispersés dans les quartiers environnants. La force a également procédé à la fermeture de trois discothèques à Lomé. Pour faire respecter la décision de fermeture des frontières, la force a quotidiennement empêché l'entrée de groupes de clandestins et autres trafics de produits illicites. Elle a participé à l'accueil et au confinement des compatriotes revenus au Togo et au convoyage des

étrangers en transit vers leurs pays de résidence.

« La force continue sa mission avec détermination et recommande à tous les acteurs impliqués dans la riposte contre la Covid-19 de poursuivre cette lutte sans relâche. Le commandant de la force appelle toute

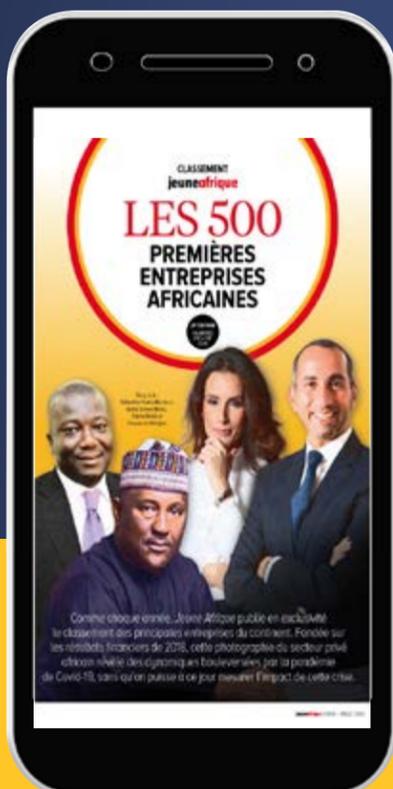
la population à prendre la conscience de la réalité de la maladie et à respecter scrupuleusement les mesures barrières, notamment le port systématique des masques sanitaires », conclut le communiqué.

Edem Dadzie



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO
DE JEUNE AFRIQUE

LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



**DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT**
chez votre marchand
de journaux et en édition
digitale pour seulement
1€



www.jeuneafrique.com

